



ANNEXE : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Chapitre 1 – Cotisations obligatoires

◆ Clubs Libres	175 €
◆ Clubs exclusivement jeunes et/ou Féminins	60 €
◆ Club Loisir	60 €
◆ Club Futsal	60 €

Chapitre 2 – Engagements Championnats* et Coupes*

**Par équipe*

Championnats Séniors

D1	300 €
D2	245 €
D3	228 €
D4	190 €
D5	170 €

Championnats Jeunes

U18 et U19 (ensemble des niveaux)	74 €
U16 et U17 (ensemble des niveaux)	57 €
U14 et U15 (ensemble des niveaux)	47 €
U15 et U17 à 8	30 €

Féminines

Féminines ensemble des niveaux et Futsal	67 €
U15F et U18F à 8	30 €

Foot d'animation

U13 – U13F (ensemble des niveaux)	40 €
U12 (ensemble des niveaux)	40 €
U11 – U11F (ensemble des niveaux)	35 €
U10 (ensemble des niveaux)	35 €
U9 – U9F (ensemble des niveaux)	30 €
U8 (ensemble des niveaux)	30 €
U7 – U7F	25 €
U6	25 €

Futsal

Futsal ensemble des niveaux	70 €
-----------------------------------	------

Foot Loisir

Challenge à 11	10 €
Challenge à 8	10 €
Challenge Ado Fun Foot	10 €

Coupes Séniors

Coupe du Conseil Départemental	75 €
Challenge Richard DEJEAN	75 €
Challenge Jean CAUBERE	75 €

Coupes Jeunes

Coupe du District U18 et U19	35 €
Coupe du District U16 et U17	35 €
Coupe du District U14 et U15	35 €

Coupe Féminine

Coupe du District	35 €
-------------------------	------

//NÉANT//

Coupe Futsal

Coupe Futsal	35 €
--------------------	------

//NÉANT//



Chapitre 3 – Frais et amendes financières

FORFAIT

♦ Championnats Séniors	
Par forfait	60 €
Forfait général	150 €
♦ Championnats Jeunes, Féminines et Futsal	
Par forfait	50 €
Forfait général	100 €
♦ Coupe (gestion District)	
Toutes catégories	100 €
♦ Deux dernières journées de championnat	
Séniors	300 €
Jeunes, Féminines et Futsal	230 €

FRAIS DE DOSSIER

♦ <u>Discipline :</u>	
Expulsion ou suspension ferme (joueur ou dirigeant) :	
Jusqu'à 3 matchs	25 €
Au-delà de 3 matchs	40 €
Autre dossier disciplinaire	40 €
♦ <u>Réclamation :</u>	
Séniors	35 €
Jeunes et Féminines et Futsal	20 €
♦ <u>Appel (District) :</u>	
Règlementaire	65 €
Disciplinaire (si le club demandeur est débouté)	80 €
♦ <u>Absence convocation disciplinaire :</u>	
Absence non excusée à convocation d'une instance dans les 24h précédant la séance par personne sanctionnable	35 €
Absence non excusée pour un arbitre	<i>Retenue indemnité arbitrage</i>
Absence annoncée non justifiée pour un arbitre	15 €

DIVERS

♦ Non transmission de la feuille de match	75 €
♦ Non transmission des informations FAL (score et feuille de plateau)	10 €
♦ Absence du club organisateur de son plateau	75 €
♦ Absence à l'Assemblée Générale	125 €
♦ Clubs en infractions avec le statut de l'arbitrage :	
D1 et D2 (par année et par arbitre manquant)	120 €
Autre niveau (par année et par arbitre manquant)	60 €
♦ Absence d'éducateur diplômé « animateur seniors », CFF3 ou CFI Seniors dans le championnat D1 et D2 Séniors	600 €